

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception

Objet : contestation de la révision du loyer (gel des loyers)

Le ..., à ...,

Madame, Monsieur,

Je suis locataire d'un logement situé ..., en vertu d'un bail signé le ..., dont vous êtes propriétaire.

Vous m'avez adressé une demande de révision du loyer par lettre recommandée en date du

Conformément à **l'article 17-1 de la loi n° 89-46 du 6 juillet 1989**, la révision ne peut plus avoir lieu pour les logements ayant une étiquette énergétique F ou G, indiquée au DPE.

Aussi, le *DPE que vous m'avez remis à mon entrée dans les lieux conformément à l'article 3-3 de cette même loi* / le DPE que j'ai fait effectuer par un professionnel à mes frais fait état d'une étiquette F/G.

Mon contrat ayant été le signé le xx/xx/xx soit après la date d'entrée en vigueur de cette modification de l'article 17-1 et quand bien même celui-ci contiendrait cette clause de révision / mon contrat a été reconduit tacitement le xx/xx/xx soit après la date d'entrée en vigueur de cette modification de l'article 17-1, je vous prie d'acter le fait que cette révision ne saurait être reçue.

Par conséquent, le loyer restera de xxx €, à moins que vous puissiez fournir la preuve d'une étiquette contraire ou engagiez des travaux remédiant à cette faible performance énergétique ; auquel cas la possibilité de réviser courra de nouveau à compter de la preuve de l'atteinte de performance post travaux.

[Paragraphe à ajouter si vous avez déjà honoré des mensualités au montant du loyer révisé : Par ailleurs, je vous somme également de me restituer le différentiel sur les mois passés d'xxx à xxxx (mois), à savoir la somme de xxxx €.]

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature